

UN DOCUMENT

78-32431



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



UN DOCUMENT
COLLECTION

Distr.
GENERALE
S/12984
23 décembre 1978
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 23 DECEMBRE 1978, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'EGYPTE AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, je vous communique ci-joint le texte de la
déclaration publiée par le porte-parole du Ministère des affaires étrangères de
l'Egypte, le 22 décembre 1978, au sujet de la dernière agression perpétrée par
Israël contre la souveraineté et l'intégrité territoriale du Liban.

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer cette déclaration en tant que
document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de
la République arabe d'Egypte,

(Signé) A. Esmat ABDEL MEGUID

Annexe

Hier, l'Egypte et la communauté internationale ont déploré l'agression perpétrée par Israël contre le Liban. Malgré une condamnation aussi générale, Israël a aujourd'hui une fois de plus commis un nouvel acte d'agression contre le Liban en soumettant le territoire libanais à des tirs d'artillerie de longue portée.

Ce nouvel acte d'agression confirme qu'Israël a systématiquement pour politique de violer les normes et les principes fondamentaux du droit international et de mettre en danger la paix et la sécurité internationales. En outre, cet acte irresponsable a fait peser une grave menace sur la vie de civils libanais ainsi que sur celle des membres des forces intérimaires des Nations Unies.

Il ne fait aucun doute que cet acte constitue une provocation flagrante visant à contrecarrer les efforts entrepris par les Etats-Unis, en coopération avec l'Egypte, pour éliminer les obstacles mis en place par Israël pour entraver le processus d'établissement d'une paix juste et durable au Moyen-Orient.
